

**Document d'accompagnement à l'évaluation de l'épreuve orale
de soutenance du diplôme national de brevet (DNB)**

Collège des IA-IPR

*A l'attention des chefs d'établissement
et des équipes enseignantes de collège*

1. Qu'est-ce qu'une « soutenance » ?

L'épreuve orale du DNB est qualifiée dans la [note de service du 2-9-2025](#) (sans changement par rapport aux précédents textes réglementaires) de « **SOUTENANCE D'UN PROJET** ». Cette terminologie permet de mieux cerner les enjeux spécifiques de cette épreuve.

Il faut toutefois replacer cette épreuve dans un cursus plus long avec quelques repères de progressivité. Il s'agit bien de la première « soutenance » à visée certificative dans la scolarité d'un élève. Les candidats au baccalauréat (épreuve dite du « grand oral ») sont évalués à partir d'une question problématisée dans le cadre de l'un ou des deux enseignements de spécialité. Il n'est pas attendu une telle problématisation pour le candidat en fin de 3^e. La soutenance fait aussi référence au vocabulaire universitaire (on soutient un mémoire de Master par exemple). C'est bien évidemment dans le rapport au sujet et dans la dimension réflexive plus que dans les contenus que cette comparaison peut être pertinente.

Le « projet » se distingue d'un simple sujet à traiter. Il ne s'agit pas tant de démontrer la maîtrise d'un sujet que de faire état de ce qui a pu motiver la participation à un projet, et de ce que le candidat a pu en tirer. La dimension « projet » invite à créer et à concevoir plutôt qu'à étudier un objet de travail.

La « soutenance » oriente vers un type d'oral, différent d'un exposé ou d'un débat. On attend donc un échange qui engage le candidat à formuler un avis personnel et à se montrer constructif. La soutenance réclame de sa part une capacité à faire état de l'évolution de sa pratique ou de sa conception d'une question. La soutenance échappe à l'exhaustivité. Elle peut cibler un moment particulier d'un travail qui a pu se faire sur du temps long : le moment du stage dans le cadre de son travail sur la connaissance des champs professionnels et sur son orientation depuis la classe de 5^e ; une œuvre spécifique dans la découverte d'une thématique plus large ; une expérience d'engagement par rapport à des projets citoyens tout au long du cycle 4 (voir annexe 1). La simple prise de conscience de ce moment relève déjà de la soutenance et non de l'exposé.

Au bilan des deux mots analysés, « soutenance » et « projet », le jury dispose déjà là d'indicateurs importants pour graduer la notation et distinguer les candidats qui restituent, de ceux qui s'approprient un travail. Cette attitude face à une épreuve orale se construit bien sûr très en amont de l'examen de fin de 3^e, avec toute la variété et la spécificité des apports des différents champs disciplinaires.



2. Les modalités de l'épreuve à compter de 2026

Page Eduscol dédiée : <https://eduscol.education.fr/716/les-epreuves-du-dnb>

Durée et structure

L'épreuve se déroule en deux temps distincts : un exposé, suivi d'un entretien avec le jury.

- Présentation individuelle : l'élève dispose d'environ cinq minutes pour soumettre son exposé, puis d'un entretien d'une dizaine de minutes avec le jury. La durée totale de l'épreuve ne peut excéder quinze minutes.
- Présentation collective (dans la limite de trois candidats) : les élèves se partagent dix minutes de présentation. L'entretien, d'une durée de quinze minutes, permet au jury d'interroger l'ensemble des candidats. Chacun d'entre eux doit être en mesure de présenter clairement sa contribution personnelle au projet, l'évaluation et la notation demeurent, en revanche, strictement individuelles.

Forme

L'épreuve orale, affectée d'un coefficient 2, prend la forme d'une soutenance portant sur un projet ou un objet d'étude choisi par l'élève. Ce choix peut s'inscrire dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts, d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) du cycle 4 ou de l'un des parcours éducatifs suivis par l'élève (voir l'annexe 1 pour des exemples de sujets). Le projet présenté peut être disciplinaire ou pluridisciplinaire.

Le candidat peut s'appuyer sur une production réalisée dans le cadre de son projet (projection, enregistrement, réalisation numérique, etc.). Celle-ci intervient uniquement en appui de l'exposé oral et ne peut en aucun cas s'y substituer, l'évaluation portant prioritairement sur la qualité de l'expression orale et la maîtrise du sujet. Il est attendu du candidat qu'il exerce un regard critique sur l'expérience vécue ou le projet présenté.

Lors de l'exposé, le jury peut, si nécessaire, aider le candidat à organiser et présenter ses idées.

Lors du temps d'échange, les questions posées doivent être accessibles à un élève de troisième.

Jury

Le jury est composé d'au moins deux professeurs, désignés par le chef d'établissement. La composition du jury tient compte des sujets présentés et favorise, dans la mesure du possible, la représentation de plusieurs disciplines. Les enseignants membres du jury peuvent être, ou non, enseignants de la classe du candidat.

Cas particuliers

- Présentation dans une langue vivante

Une partie de la présentation peut être réalisée en langue vivante étrangère ou régionale, dès lors que cette langue est enseignée dans l'établissement.

Cette intervention peut avoir lieu lors de l'exposé ou de l'entretien, et ne peut excéder cinq minutes au total. Lorsqu'un élève a bénéficié d'une expérience de mobilité internationale, il est recommandé qu'il puisse la valoriser dans le cadre de sa soutenance.

Dans ce cas, le jury, composé d'un enseignant de la langue concernée, valorise la prestation lorsque le niveau de maîtrise de la langue est jugé satisfaisant.

- Aménagements

Les candidats à besoins particuliers, notamment les candidats en situation de handicap, peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques, conformément à la réglementation en vigueur.

3. Constitution d'un barème à l'aide des critères inscrits dans les textes officiels (annexe 2)



La note de service du 2-9-2025 précise les modalités d'évaluation de l'épreuve orale de soutenance du DNB (coefficients 2). Cette épreuve est notée sur 20 points, dont 8 points pour la maîtrise de l'expression orale et 12 points pour la maîtrise du sujet présenté. Les critères d'évaluation proposés par la note de service gagneront à faire l'objet d'une réflexion au sein de chaque établissement ou en bassin (BEF), afin d'élaborer une grille partagée par les équipes. Elle pourra en outre préciser, pour chaque critère, des indicateurs de réussite permettant d'objectiver l'évaluation.

Deux exemples de critères avec descripteurs

Concernant la maîtrise de l'expression orale, on pourra par exemple utiliser les indicateurs suivants pour le critère « s'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire » :

Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Le candidat est difficilement audible et intelligible : il peine à capter l'attention du jury.	La voix est intelligible mais monocorde : le candidat peine à retenir l'attention tout au long de sa prestation.	La prise de parole est affirmée : le candidat suscite l'intérêt du jury.	La voix soutient efficacement le discours. Le candidat est pleinement engagé dans sa parole et rend le jury captif.

Pour la maîtrise du sujet présenté, on pourrait retenir le critère « construire un exposé de quelques minutes en mentionnant les connaissances et les compétences acquises ». Les descripteurs pourraient être les suivants :

Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Les connaissances sont imprécises. Le candidat ne parvient pas à répondre aux questions malgré les relances. Il ne sait pas expliquer les compétences acquises.	Des connaissances sont réelles dans l'exposé mais le candidat peine à les mobiliser à l'occasion des questions du jury et à expliquer les compétences qu'il a acquises.	L'élève explique quelles compétences il a acquises ; ses connaissances sont précises ; il sait les mobiliser dans ses réponses avec des relances.	Les connaissances sont maîtrisées et sont mobilisées à bon escient lors des questions posées par le jury ; les compétences sont clairement exposées.

4. Préconisations

- Préparer l'oral du DNB, dans toutes les disciplines et dans les enseignements comme l'EMC et ce, dès le début du cycle 3. L'effectuer à travers des situations d'enseignement variées (travaux de groupe, débats favorisant l'oral en interaction, situations où l'élève est amené à exprimer ses choix, à les justifier, etc). Cette préparation ne saurait se limiter à la seule pratique des exposés ou à l'organisation d'oraux blancs.
- Engager une réflexion collective au sein de l'établissement afin d'établir une progression commune propice à l'acquisition de la compétence « Communiquer à l'oral ». Harmoniser les attendus au sein des disciplines, établir des critères de réussite communs, connus des élèves. Leur permettre de s'auto-évaluer ou d'évaluer leurs pairs afin de s'approprier ces critères et de progresser.
- Formaliser les parcours éducatifs au sein de l'établissement pour permettre aux élèves d'identifier clairement les projets menés et de s'y référer dans le cadre de la préparation à l'oral du DNB.



- Développer des projets interdisciplinaires, notamment sous la forme d'EPI, qui pourront être exploités à l'oral du DNB.
- Développer l'enseignement pluridisciplinaire et transversal d'histoire des arts au sein de l'établissement.
- Engager une réflexion collective en conseil pédagogique sur la pluralité des projets afin d'assurer une diversité de situations proposées aux élèves.
- Engager des enseignants de différentes disciplines dans la composition des jurys afin de garantir une approche transversale et cohérente de l'évaluation.

ANNEXES

1. EXEMPLES DE SUJETS

HISTOIRE DES ARTS	Un des objets d'étude que l'élève a abordé au cours du cycle 4, dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, s'inscrivant si possible dans une thématique interdisciplinaire et transversale, pour valoriser le travail en équipe. Présentation et contextualisation d'une œuvre ou d'un ensemble d'œuvres, relatifs à une thématique issue des programmes ex. <i>État, société et modes de vie (XIIIe-XVIIIe s.), les arts entre liberté et propagande (1910-1945)</i> , ou d'un thème transversal (engagement, guerre, pouvoir, mémoire, progrès, ville, etc.). L'importance fondamentale de la rencontre avec l'œuvre : le discours descriptif, analytique, interprétatif ou critique du candidat doit s'appuyer sur une perception personnelle, donc sensible, des œuvres donc laisser le choix à l'élève de prendre une œuvre qui l'a marqué, sur laquelle il peut exprimer ses sentiments.
EPI OU PROJET INTERDISCIPLINAIRE	Le montage d'une exposition dans le cadre du programme pHARe, la réalisation d'un jardin éducatif ou tout autre projet visant à préserver la biodiversité, à consommer durablement, l'écriture d'une comédie musicale sur l'égalité filles/garçons, la présentation d'une production dans le cadre de la participation à un concours scolaire, etc.
PARCOURS AVENIR	Ce parcours est spécifique par rapport aux trois autres car l'élève doit présenter ses choix d'orientation, les raisons qui l'ont conduit à s'orienter, les métiers qu'il a pu découvrir dans la découverte des métiers. Il peut aussi présenter un groupe de métiers, en lien avec son projet d'études, inscrit dans le cadre de la DDM. Attention : le stage d'observation de 3^e ne peut faire l'objet de tout l'exposé , mais il peut être intégré dans la présentation du parcours avenir.
PARCOURS CITOYEN	Peut être investi tout projet ou engagement en lien avec les valeurs et les principes de la République et notamment les questions de dignité de la personne. Ex : Au cours de son année d'engagement de déléguée en 3 ^e , après avoir été éco-déléguée en classe de 4 ^e , une candidate décide de soutenir son oral sur une action menée pour transformer un espace de vie extérieur du collège. À cette occasion elle a participé à des réunions du CVC et du CESCE, et a rencontré différents acteurs pour concrétiser le projet. Elle en tire une expérience mitigée



	<p>puisque le projet de départ a été considérablement réduit au regard de contraintes financières qui lui ont été expliquées par le secrétaire général du collège.</p> <p>À l'occasion de sa participation au concours national de la résistance et de la déportation, dans la quatrième catégorie, un candidat a participé à une production collective sur le thème annuel. Il présente sa participation à la production finale et ce qu'il a pu en tirer sur le plan du travail de mémoire</p>
PARCOURS SANTE	Exposition de son engagement dans une section sportive, à l'UNSS, sa formation en tant qu'arbitre. Présentation de son engagement en tant qu'ambassadeur pour la lutte contre le gaspillage alimentaire et une meilleure alimentation, de son rôle dans l'organisation d'un cross pour une association de lutte contre une maladie, de sa participation à un projet de lutte contre les addictions, etc.
PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	Présentation et analyse d'un film découvert dans le cadre de « Collège au cinéma » ; projet de pratique artistique mené en classe : réalisation plastique, musicale, projet collectif, carnet, exposition et intentions, références artistiques et apprentissages mobilisés ; travail avec un artiste en résidence ; visite et sortie scolaire, spectacle vivant (théâtre, danse, cirque), choix de mise en scène et effet produit sur le public ; projet artistique inter-degrés ; exposition dans un L.A.C ; engagement dans un atelier (théâtre, expression corporelle...), un projet opéra ; projet choral (répétitions, concert, compétences développées, rôle dans le projet)
MOBILITE VIRTUELLE OU PHYSIQUE	Présentation d'une expérience de mobilité, individuelle ou collective, vécue dans le cadre du projet Schumann en allemand par exemple ou dans le cadre d'un échange eTwinning ou Erasmus+.



2. GRILLE INDICATIVE DE CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE DE SOUTENANCE

Tout ou partie des critères présentés ici peuvent servir aux établissements pour définir leur propre grille d'évaluation de l'épreuve orale.

1. Maîtrise de l'expression orale :

- s'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire ;
- formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation en visant à faire partager son point de vue ;
- exposer les connaissances et les compétences acquises en employant un vocabulaire précis et étendu ;
- participer de façon constructive à des échanges oraux ;
- participer à un débat, exprimer une analyse argumentée et prendre en compte son interlocuteur ;
- percevoir et exploiter les ressources expressives et créatives de la parole ;
- s'approprier et utiliser un lexique spécifique au contexte, à savoir, le cas échéant : utiliser la langue française avec précision du vocabulaire et correction de la syntaxe pour rendre compte des observations, expériences, hypothèses et conclusions ;
- passer d'un langage scientifique à un autre ;
- décrire, en utilisant les outils et langages adaptés, la structure et le comportement des objets ;
- expliquer à l'oral (sa démarche, son raisonnement, un calcul, un protocole de construction géométrique, un algorithme), comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange ;
- exprimer son émotion face à une œuvre d'art ;
- décrire une œuvre d'art en employant un lexique simple et adapté ;
- mobiliser à bon escient ses connaissances lexicales, grammaticales et culturelles pour présenter à l'oral des sujets variés en langue étrangère ou régionale ;
- développer des stratégies pour surmonter un manque lexical lors d'une prise de parole, s'auto-corriger et reformuler pour se faire comprendre.

2. Maîtrise du sujet présenté :

- concevoir, créer, réaliser ;
- mettre en œuvre un projet ;
- analyser sa pratique, celle de ses pairs ;
- porter un regard critique sur sa production individuelle ;
- argumenter une critique adossée à une analyse objective ;
- construire un exposé de quelques minutes en mentionnant les connaissances et les compétences acquises ;
- raisonner, justifier une démarche et les choix effectués ;
- mobiliser des outils numériques.